



REGLEMENT INTERIEUR ADN Event 77

1- PREAMBULE

Ce règlement intérieur a pour but de définir les valeurs et les principes que chaque licenciés FFTRI ADN Event 77 se doit de respecter dans le cadre de l'affiliation de à la Fédération Française de Triathlon et des disciplines enchaînées : respect des réglementations sportives, respect mutuel entre les membres, sportivité et esprit sportif, tolérance et respect de l'environnement, convivialité et sécurité.

2- VALIDITE DU REGLEMENT INTERIEUR

La prise de licence FFTR ADN Event 77 vaut acceptation de son règlement qui doit être lu puis agréé par la signature.

3-FONCTIONNEMENT DE LA SAISON

En accord avec les organismes concernés :

- Inscription sur un groupe What's App dédié pour le partage d'informations, des entraînements et des courses. À tout moment, et sur simple demande, le licencié peut demander à être retiré du groupe,
- Bénéficier gratuitement de conseils personnalisés ou un plan de préparation à une compétition sur demande par un coach diplômé,
- Avoir accès aux piscines de Roissy Pays de France à tarif préférentiel sur les horaires d'ouverture public, dont Piscines de Claye-Souilly, Mitry-Mory, Villeparisis, Roissy, Louvres, Survilliers, Sarcelles, Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Fosses, en présentant sa carte de membre à l'entrée. Le respect du règlement intérieur des piscines est obligatoire,
- Avoir accès aux entraînements eau libre du CD77 à la base de loisirs de Torcy les mardi, jeudi soir de 19h à 20h30 et samedi de 8h à 10h du 15 avril au 15 octobre 2021, en acceptant le règlement du CD77,
- et d'une manière générale toutes les dispositions nécessaires pour la bonne conduite des licenciés, le bien-être, et le respect de l'image et la défense des valeurs du club dans le strict respect des partenaires institutionnels et privés du club.

Par ailleurs, il propose chaque année aux licenciés :

- de participer à des compétitions par équipes (selon le programme officiel de la FFTRI),
- d'organiser des compétitions dont les bénéfices sont intégralement utilisés pour améliorer le fonctionnement du club et le confort des ses adhérents,
- et toutes autres initiatives répondant aux besoins du club et aux souhaits des adhérents.



I- REGLES DE VIE

Dans le cadre de ses activités pratiquées sous l'égide ou les couleurs d'ADN Event, chaque membre du club se doit de :

- Respecter les lieux occupés, propreté et hygiène,
- Respecter les personnes et leurs biens, et les règles de politesse élémentaires,
- Respecter les réglementations sportives en vigueur lors des participations, dont celles de la

FFTRI.

- Respecter toutes les consignes, notamment de sécurité : briefing lors des compétitions, organisations du club, sorties club, etc.

Le port du casque à vélo est obligatoire dans le cadre de toutes les sorties en Groupe (route, VTT et Bike & Run) ; il est fortement recommandé en sortie individuelle, de même que l'équipement d'un téléphone portable et d'une couverture de survie.

ADN Event 77 décline toutes responsabilités en cas d'insuffisance physique, de perte, de vol ou de dégradation des biens et effets personnels dans le cadre de leur pratique sportive (entraînements, compétitions, organisations, sorties, etc.).